

## **Marie-Caroline BONNET-GALZY, nouvelle présidente du Conseil d'administration de Santé publique France**



**Par décret du 18 décembre 2017, publié au Journal officiel le 20 décembre, Marie-Caroline BONNET-GALZY, conseillère d'Etat en service extraordinaire, est nommée à la présidence du conseil d'administration de Santé publique France.**

Marie-Caroline Bonnet-Galzy, 59 ans, est diplômée d'HEC et de l'ENA. Elle a passé plus de 35 ans dans la haute administration d'Etat et des collectivités.

Marie-Caroline Bonnet-Galzy a été notamment directrice de l'administration générale et de la modernisation des services de 1995 à 2000 au Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Puis, elle a dirigé l'inspection générale des Affaires sociales de 2000 à 2006, corps auquel elle appartient depuis sa sortie de l'ENA (promotion Louise-Michel). En 2009, elle a été nommée directrice générale des services de la communauté urbaine de Lille. Enfin, en 2014, elle a rejoint le service du Premier Ministre en tant que Commissaire générale à l'égalité des territoires. Elle est conseiller d'Etat en service extraordinaire depuis juillet 2016.

Lors des auditions parlementaires qui ont précédé sa nomination, Marie-Caroline Bonnet Galzy a eu l'occasion de détailler ses ambitions et objectifs pour l'Agence.

La nouvelle présidente s'est dite « honorée de pouvoir prendre la Présidence non exécutive d'une Agence d'expertise scientifique de haut niveau ». Elle a exprimé la volonté « d'appuyer le directeur général et l'équipe de direction dans la mise en œuvre des orientations stratégiques, et de faciliter notamment les liens avec les différentes parties prenantes ». Elle a également souligné qu'il lui revenait la tâche « d'animer le conseil d'administration et de faire en sorte d'intéresser la diversité des administrateurs aux problématiques traitées par Santé publique France ».

Elle s'est en outre dit vigilante sur les moyens préservés pour l'Agence en matière de prévention et a insisté sur le renouvellement des messages de prévention et d'éducation pour la santé : "Il faut des messages clairs, univoques et qui créent la confiance....il nous faut être très présents sur les réseaux sociaux".

Le Conseil d'Administration de Santé publique France est composé, à ce jour, de 28 membres (dont 9 membres représentants l'Etat), chargés de se prononcer sur les grandes orientations stratégiques de l'Agence, son programme d'activité et les ressources humaines et financières nécessaires à l'exercice de ses missions. Le mandat des membres du Conseil est de quatre ans, renouvelable une fois.

**Pour en savoir plus (missions, membres, DPI) : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)**

**Sur le CA :** <http://www.santepubliquefrance.fr/Sante-publique-France/Qui-sommes-nous/Organisation/Conseil-d-administration>

---

### **CONTACTS PRESSE**

**Santé publique France :** Vanessa Lemoine/Cynthia Bessarion/ Matthieu Humez – [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

**Suivez-nous sur Twitter :** [@santeprevention](https://twitter.com/santeprevention)